



Grand mère conflit

Par Cecile2a

Bonjour, ma situation est compliquée, le père de mon fils qui a 2 ans s'est désintéressé de mon fils ,l'a délaissé, ne s'est jamais occupé de lui.Mon fils n'a aucun lien affectif avec lui. Le jaf m'a accordée l'autorité parentale exclusive depuis que celui ci soit en prison pour quadruple meurtre. Sa mère est en contact avec lui et le montre à mon fils en vidéo derrière sa cellule. Je me suis opposée à ça parce que je pense que ce n'est pas sain pour un enfant de 2 ans. Je sais qu'elle me ment et qu'elle continue de le montrer en vidéo. Je pense qu'un enfant de 2 ans doit être préservé du milieu carcéral. Comment je pourrais faire??

Par Isadore

Bonjour,

Tout simplement ne confiez plus votre enfant à sa grand-mère sans votre surveillance, soyez présente lors des visites.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qui a filmé ces vidéos ? Vous pouvez surveiller votre enfant et éviter qu'il soit filmé.

Par stepat

Bonjour yapasdequoi,

"Vous pouvez surveiller votre enfant et éviter qu'il soit filmé."

Je n'ai pas compris que c'était l'enfant qui était filmé mais son père qui est en prison. Ensuite la grand-mère paternelle montre à l'enfant des vidéos de son père en prison.

Ce n'est en effet pas génial de faire entrer un enfant dans l'univers carcéral, même en vidéo.De plus est on ne connaît pas quels sont les commentaires de la grand-mère

Il faudrait peut-être saisir le JAF à ce sujet.

Par yapasdequoi

ok, j'avais mal lu.

Je rejoins Isadore : si les agissements de la grand mère sont inadaptés, il ne faut plus lui confier l'enfant sans surveillance.

En parler avec l'enfant pour connaître ses réactions, et aussi consulter un psy peut éventuellement être recommandé, surtout si l'enfant en reparle ou en tire des comportements inquiétants (cauchemars, etc)

Par Isadore

Pour moi il n'est pas nécessaire de recourir au JAF, la mère ayant l'autorité parentale. C'est elle qui décide qui voit son enfant et quand.

Et des visites en présence de la mère permettront de maintenir le lien entre l'enfant et l'aieule.

Par stepat

Oui vous avez probablement (certainement ?) raison.